

Amos, le 9 juin 2026

Mme Maud Ablain

Mme Alyson Gagnon

Mme Annie Bélanger

Direction de l'évaluation environnementale des produits industriels et miniers

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune
et des Parcs

**Objet : Avis d'intention de mettre fin à la démarche d'évaluation environnementale –
Projet d'augmentation de la capacité de production de panneaux OSB de 49 000 m³ à
400 000 m³ – Produits Forestiers Arbec, division panneaux OSB Amos**

Mesdames,

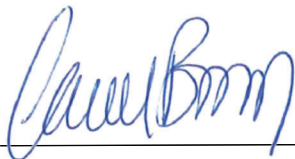
Par la présente, nous souhaitons vous informer de notre intention de mettre un terme au processus de réalisation de l'étude d'impact environnementale associée au projet visant l'augmentation de la capacité de production de panneaux OSB de 49 000 m³ à 400 000 m³ de Produits Forestiers Arbec, Division panneaux OSB Amos.

C'est avec regret que nous avons pris la décision de procéder à la fermeture permanente de l'usine d'Amos. Cette décision fait suite à la suspension des activités annoncée en novembre 2025, laquelle est en vigueur depuis le 10 décembre 2025. À ce moment, nous avons indiqué que la situation ferait l'objet de réévaluations périodiques, en fonction de l'évolution du marché et des perspectives de reprise des opérations.

Or, à la suite d'une analyse approfondie de la situation, nous devons constater que les conditions requises pour permettre une relance des activités ne sont malheureusement pas réunies. Le contexte demeure difficile, notamment en raison d'un déséquilibre persistant entre l'offre et la demande, de pressions soutenues sur les prix, ainsi que des coûts liés à la fibre et à la biomasse, qui nuisent à la compétitivité de l'usine d'Amos.

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour l'accompagnement offert tout au long de cette démarche.

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.



Caroline Bergeron, Directrice corporative – Environnement
Produits Forestiers Arbec